

WEST AFRICA SUSTAINABLE OCEAN PROGRAMME

- Ocean governance
- Sustainable blue economy
- Ecosystem preservation

Termes de référence
Expert référent « Stratégies
institutionnelle, juridique régionales et
nationales de l'économie bleue »
03/03/2026

Mis en œuvre par :



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



FCWC
Fisheries Committee for
the West Central Gulf of Guinea



En partenariat avec :



Mis en œuvre par :




 Organisation des Nations Unies
 pour l'alimentation
 et l'agriculture


 20EFA
 European Fisheries Control Agency


 COMMISSION SUB-REGIONALE DES PÊCHES
 SUB REGIONAL FISHING COMMISSION


 FCWC
 Fisheries Committee for
 the West Central Gulf of Guinea



EXPERTISE
FRANCE
GROUPE AFD



EXPERTISE
FRANCE
GROUPE AFD



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I. INTRODUCTION	4
A. WASOP	4
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	5
A. OBJECTIFS	5
B. RESULTATS ATTENDUS	5
III. ACTIVITES ET LIVRABLES	5
A. DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE REGIONALE ECONOMIE BLEUE	5
B. PARTICIPATION AUX CADRES STRATEGIQUES BANQUES REGIONALES	6
C. SOUTIENT A LA COORDINATION INTER-PILIERS DU PROGRAMME	7
IV. DUREE DE LA MISSION ET MODE OPERATOIRE	8
V. PROFIL RECHERCHE	8
A. COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES	8
B. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	9
VI. INFORMATIONS PRATIQUES	9

LISTE DES ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AAP	Appel à Projets
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
FB	Facilité Bleue
PME	Petite et moyenne entreprise
PN	Practitioner Network
SBE	Sustainable Blue Economy (Pilier II du programme WASOP)
UE	Union européenne
WASOP	West African Sustainable Ocean Program

I. Introduction

A. WASOP

Le programme WASOP, financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, vise à soutenir une gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest, tout en promouvant une croissance économique inclusive et compétitive. Il s'inscrit dans les grandes priorités internationales, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne, qui reconnaissent l'économie bleue comme un levier stratégique de développement durable.

Structuré autour de trois piliers complémentaires, selon une approche intégrée dite « Seascape » (paysage marin), WASOP vise à :

- Renforcer la gouvernance océanique, en particulier pour une pêche durable ;
- Promouvoir une économie bleue durable et inclusive ;
- Renforcer la préservation des écosystèmes marins et côtiers, en lien avec les populations locales.

Le programme est mis en œuvre dans 13 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo en partenariat avec la CEDEAO et la collaboration des organisations régionales.

Son exécution repose sur un partenariat stratégique entre plusieurs acteurs :

- Expertise France, en charge de la coordination générale via le Blue Hub et de la mise en œuvre du pilier 2 ;
- FAO, ICCAT, EFCA, ainsi que les commissions sous-régionales des pêches (CSRP et CPCO) pour le pilier 1 ;
- UICN pour le pilier 3 lié à la conservation des écosystèmes.

WASOP s'inscrit dans l'objectif du Global Gateway de soutenir des partenariats publics-privés en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et des solutions basées sur la nature. Au cœur de l'approche « Global Gateway 360° » — fondée sur les priorités de connectivité, de durabilité et de développement des infrastructures — WASOP mobilise l'ensemble des secteurs liés aux océans, aux mers et aux littoraux. Cela englobe aussi bien les activités en mer que les opérations à terre, afin de garantir une action cohérente et globale.

Le programme WASOP a démarré en 2025 pour une période de 5 ans. Le pilier 2 sur l'économie bleue durable mis en œuvre par Expertise France est structuré autour de trois grands instruments opérationnels : (i) une facilité d'assistance technique « blue facility », (ii) un appel à projets, et (iii) un réseau de praticiens. A travers son outil « facilité bleue » le programme déploie un dispositif d'assistance technique auprès des pays bénéficiaires de WASOP et de manière complémentaire aux organisations régionales pour contribuer à l'instauration d'un cadre régional institutionnel, réglementaire et financier propice à l'essor de l'économie bleue durable.

Dans ce contexte, la facilité bleue du programme WASOP mobilise un expert technique international pour accompagner les organisations régionales au développement de leur cadre stratégique sur l'économie bleue durable. Cet expert aura également une casquette d'appui à la coordination globale du programme, notamment sur les aspects de synergies inter-piliers et de gouvernance régionale. A ce

titre, l'expert fait partie de la « Task-force technique » de WASOP au titre de l'expert référent KE1 « Stratégies institutionnelles, juridiques, régionales et nationales de l'économie bleue ».

II. Objectifs et résultats attendus

A. OBJECTIFS

L'objectif général de la mission d'assistance technique est d'accompagner le développement d'un cadre réglementaire et politique régional sur l'économie bleue durable, notamment à travers le renforcement de capacités institutionnelles des organisations régionales et l'appui à la coordination inter pilier du programme.

Les objectifs spécifiques sont :

- Accompagner l'élaboration et l'adoption d'une stratégie régionale économie bleue portée par la CEDEAO, incluant une stratégie de financement et si le temps le permet, accompagner le déploiement d'axes de déploiement prioritaires
- Participer au développement des cadres stratégiques économies bleues des banques régionales,
- Soutenir la coordination globale du programme dans les synergies techniques inter piliers.

B. RESULTATS ATTENDUS

- La CEDEAO est dotée d'une stratégie économie bleue durable multi-sectorielle et opérationnelle, issue d'un processus consultatif,
- Les cadres stratégiques en matière d'économie bleue de la CEDEAO, de la BOAD et de la BIDC sont cohérents et alignés,
- Des projets structurants d'envergure contribuant à l'essor de l'économie bleue durable dans la région sont conçus pour financements des Fonds multilatéraux climat et environnement,
- Le programme WASOP est mis en œuvre avec une cohérence technique de qualité et les synergies inter-piliers sont identifiées et exploitées,
- Le programme WASOP est ancré dans les enjeux de négociations multilatérales sur le climat et l'océan.

III. Activités et livrables

Les activités et livrables décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs, ils visent à cadrer le périmètre et la nature des missions qui sont envisagées, qui seront ensuite précisées dans des marchés subséquents. Les livrables seront produits selon la charte graphique de WASOP et des directives de communication Global Gateway de l'Union européenne.

Comme indiqué précédemment (cf. contexte), le programme WASOP s'est engagé à accompagner les acteurs régionaux — la CEDEAO, la BOAD et la BIDC — dans le renforcement de leur action en matière d'économie bleue.

À ce titre, le programme appuie l'élaboration et le renforcement de leurs outils de cadrage stratégiques, institutionnels et opérationnels incluant le cas échéant, l'appui à la réalisation d'opération d'économie bleue. L'Expert en stratégies institutionnelles et juridiques régionales et nationales de l'économie bleue contribuera pleinement à ces chantiers structurants engagés par le programme WASOP (ce qui fait l'objet des sections A et B).

A. PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE REGIONALE ECONOMIE BLEUE

- Définir la feuille de route pour le développement de la stratégie économie bleue de la CEDEAO (méthodologie, calendrier, expertise requise),
- Déployer la feuille de route en collaboration avec la responsable d'activité,
- Participer à l'opérationnalisation des instances de gouvernance, pilotage et consultations nécessaires au bon déroulement du processus : termes de référence, préparation des réunions et des supports, animation, comptes-rendus/rapports d'ateliers,
- Rédiger des termes de références pour le recrutement d'experts techniques complémentaires pour le processus d'élaboration de la stratégie,
- Participer à la coordination technique des différents experts, à la revue et contrôle qualité de leurs livrables/contributions,
- S'assurer de la cohérence entre les cadres d'intervention des différentes institutions régionales : CEDEAO, UEMOA, BOAD, BIDC,
- Participer à la rédaction des documents intermédiaires et du document de stratégie CEDEAO (incluant plans d'actions chiffrés) et à l'homogénéité technique du document.

Livrables :

- Feuille de route du processus de développement de la stratégie économie bleue de la CEDEAO (incluant la méthodologie, calendrier, besoin d'expertise),
- TdRs d'expertises complémentaires et révisions des productions
- Révisions/commentaires sur les contributions des autres experts,
- TdRs des différentes instances et réunions,
- Ordre du jour et comptes-rendus/rapports d'ateliers,
- Livrables intermédiaires,
- Documents de stratégie (incluant plan d'actions chiffrés et stratégie de financement).

B. PARTICIPATION AUX CADRES STRATEGIQUES BANQUES REGIONALES

- Participer au développement des cadres d'intervention en matière d'économie bleue des deux banques régionales BOAD et BIDC : révision/conseils techniques et méthodologiques sur les documents stratégiques, ou autre livrables, produits par les experts finance bleue,
- Participer à la structuration de mécanismes et outils financiers bleus au sein des deux banques : orientations, révision/conseils techniques et méthodologiques sur le cadrage et livrables produits par les experts finance bleue,
- Participer à la formulation de notes conceptuelles de projets pour les fonds multilatéraux : Fonds Vert pour le Climat (FVC) et Fonds Français pour l'environnement (FEM).

- Accompagner la structuration d'un plaidoyer océan-climat-finance portées par les banques lors d'événements internationaux (notamment COP climat) : décryptage des enjeux et positionnements, accompagnement à la définition des axes de plaidoyer et rédaction de communiqués.

Livrables :

- Commentaires/révisions sur la méthodologie, livrables intermédiaires et documents stratégiques,
- Notes de décryptage,
- Notes de plaidoyer,
- Notes conceptuelles FCV et FEM révisées

Le pilier 2 du programme WASOP a la responsabilité d'apporter une coordination des 3 piliers WASOP. L'expert.e contribuera aux cadrages et activités stratégiques permettant notamment de faciliter les synergies entre les piliers, suivre le déploiement de l'approche seascape de l'UE et favoriser le déploiement du partenariat Global Gateway.

C. SOUTIEN A LA COORDINATION INTER-PILIERS DU PROGRAMME

- Participer à la gouvernance (COPIL, COTECH, réunions de coordination) du programme : soutenir la préparation et réalisation des instances/réunions notamment sur le cadrage des synergies inter-piliers,
- Conseiller la coordination du programme sur le cadrage et la méthodologie de certaines activités, notamment en lien avec les aspects juridiques, institutionnels et stratégiques,
- Réaliser des revues qualités de livrables produits par des experts ou l'équipe WASOP,
- Contribuer à la cohérence globale de mise en œuvre du programme (alignement avec les objectifs et la stratégie d'intervention), à la cohérence technique dans le déploiement des activités du pilier 2 et aux synergies entre piliers,
- Participer à l'ancrage du programme dans l'actualité des négociations internationales et accords internationaux pertinent : décryptage et appui à l'élaboration de positions régionales/projet aux événements négociations internationale comme la COP 31, CBD, BBNJ, mais aussi à des événements /ateliers importants comme le Sommet Afrique France, Our Ocean conference, FOMACO, BEFF.
- Participer à la définition et mise en œuvre de l'action du programme lors d'événements régionaux/internationaux notamment en lien avec les négociations internationales,
- Contribuer à identifier et construire des partenariats techniques stratégiques avec les PTFs et acteurs publics privés pertinents.

Livrables :

- Ordres de jour, supports de présentation et comptes-rendus/rapports de réunion,
- Notes de décryptage/ notes de positions,
- Revues/commentaires sur des livrables,
- Notes méthodologiques,
- Contributions diverses à des termes de référence, notes de cadrage, livrables.

IV. Durée de la mission, mode opératoire et

La mission s'étendra sur une durée maximale de trois (03) ans. Le démarrage de la mission est prévu dès le mois de mars 2026.

Une mobilisation plus forte est attendue en 2026 pour la phase de démarrage.

La mission sera réalisée à distance et pourra faire l'objet de mission dans les 13 pays bénéficiaires du programmes et pays où autre pays dans lesquels WASOP réalisera des activités/prendra part à des forums internationaux. Les missions seront préalablement préparées selon les besoins du projet et disponibilité du/de l'expert/e. et feront l'objet de termes de référence.

L'expert travaille en interaction directe avec :

- L'équipe WASOP SBE basée à Praia ainsi que ses experts techniques consultants référents, en particulier l'experte action régionale économie bleue durable responsable des activités régionales,
- Les équipes des institutions régionales ouest-africaines : CEDEAO, BIDC, BOAD,
- Les partenaires de mise en œuvre WASOP (opérateurs des autres piliers), l'Union européenne et l'écosystème des partenaires stratégiques potentiels techniques et financiers comme par exemple : la BEI, l'AFD, Proparco, la Banque Mondiale, etc.
- Les éventuels prestataires, experts techniques finance bleue, thématiques, qui seront mobilisés pour le déploiement des activités et dont il/elle devra cadrer techniquement les contributions.

V. Modalités contractuelles

Le Contrat de Prestation de Services (CPS) pour un.e expert.e individuel.le prendra la forme d'un Accord Cadre mono attributaire, à marchés subséquents. Les marchés subséquents seront à prix unitaires sur la base d'honoraires journaliers.

La valeur estimée de l'Accord Cadre est d'environ 35%-45% de mobilisation en pluriannuel.

VI. Profil recherché

A. COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- Master/doctorat en relations internationales, droit, thématiques pertinentes en lien avec l'économie bleue,
- Capacité à superviser et coordonner des experts techniques,

- Aptitude à concevoir et piloter des outils méthodologiques et des cadres de référence applicables dans des contextes variés,
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de production écrite pour élaborer notes, orientations techniques et recommandations stratégiques,
- Capacité à animer des échanges techniques avec une diversité d'acteurs et de co-construire des documents stratégiques,
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit. La maîtrise du portugais serait un atout,
- Maîtrise des outils bureautiques courants (suite Office) et aisance avec les outils de suivi et de reporting,
- Expérience dans la mobilisation de partenaires financiers.

B. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Minimum de 15 ans d'expérience dans des projets liés à l'économie bleue, la gestion durable des **océans**, les changement climatique et l'**analyse juridique/réglementaire** en Afrique de l'Ouest.
- Expertise en **droit international/droit maritime**, avec une compréhension approfondie des **traités** et **accords internationaux** relatifs à la gestion des océans, à l'économie bleue, climat, biodiversité (au moins 7 expériences pertinentes).
- Expérience dans l'analyse juridique et réglementaire des **cadres institutionnels** régionaux (CEDEAO, UEMOA, etc.) et des **politiques publiques** liées à l'économie bleue (au moins 7 expériences pertinentes).
- Expérience de l'élaboration de politique publique/stratégie/plan d'actions liée à l'économie bleue (au moins 7 expériences pertinentes).
- Expérience dans la conduite de processus participatif multi-acteurs d'envergure régionale,
- Expérience des financements innovants et liées à l'économie bleue (au moins 5 expériences pertinentes).
- Collaborations avec les PTFs de références en lien avec l'économie bleue.
- Connaissances de l'Union européenne et des enjeux économie bleue dans d'autres régions serait un atout.

VII. Informations pratiques

Pour postuler, veuillez envoyer les documents suivants **avant le 13 mars 2026 à 23h59, heure de Paris**:

- Un curriculum vitae justifiant de la pertinence du profil au poste ;
- Une lettre de motivation incluant votre tarif journalier ;
- Trois références professionnelles pertinentes, y compris les adresses électroniques et les numéros de téléphone,
- Objet de la candidature : « **Expert référent KE1 Stratégies institutionnelle, juridique régionales et nationales de l'économie bleue** »
- Les candidatures reçues seront examinées dès leur réception, et Expertise France pourra contacter les candidats avant la date limite.